

Image not found or type unknown



Droit a l immobilier pour un conjoint

Par **gester**, le **03/09/2009** à **17:22**

Bonjour,je voudrais savoir qu elle est le delais de paiment de la part d un bien immobilier a la famille suite au deces de leur enfant par le conjoint restant. Ceux ci n etaient pas marie. Il n y a pas de papier de donation au dernier vivant.
merci de votre reponse